

le *Canada* trouvera toujours en Son Excellence un ami dévoué, connaissant ses besoins et ses aspirations, et ayant un désir sincère de favoriser ses intérêts, que le zèle et les efforts de Son Excellence à se renseigner par elle-même sur le caractère, les productions et les besoins de chaque section du *Canada* ont été hautement appréciés par tous ; que nous sommes certains que le pays lui est profondément reconnaissant pour ses efforts infatigables à faire connaître partout et favorablement nos ressources ; que nous nous rappellerons longtemps avec reconnaissance le vif intérêt qu'a pris Son Excellence dans tout ce qui est de nature à stimuler et encourager l'énergie intellectuelle parmi nous et à faire avancer les sciences et les arts ; que le succès des efforts de Son Excellence a fortifié en nous la croyance que le complet développement de notre vie nationale est parfaitement compatible avec l'union la plus étroite et la plus loyale à l'empire ; que la présence, au *Canada*, de Son illustre épouse semble nous avoir rapprochés de Notre bien-aimée Souveraine ; qu'en disant adieu à Son Excellence et à Son Altesse Royale qui s'est rendue chère à tous les cœurs par la bonté et les grâces sympathiques qu'elle a manifestées en tant d'occasions, nous prions humblement Son Excellence de transmettre personnellement à Sa Majesté la déclaration de notre loyal attachement et de notre détermination à conserver fermement et fidèlement les liens qui nous unissent au grand empire sur lequel Elle règne ;—avec prière à leurs Honneurs de s'unir à cette Chambre dans l'adoption de cette adresse.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. G. BOURINOT,
Greffier des Communes.

La dite adresse à Son Excellence le gouverneur-général a été alors lue par le greffier comme suit :—

A Son Excellence le Très Honorable Sir JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL, (communément appelé le Marquis de *Lorne*) Chevalier du Très Ancien et Très Noble Ordre du Chardon, Chevalier Grand-Croix de l'Ordre Très Distingué de *Saint-Michel* et *Saint-George*, Gouverneur-Général du Canada, et Vice-Amiral d'icelui, etc., etc., etc.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

Nous, fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le la Chambre des Communes du *Canada*, en parlement assemblés, désirons, au nom de ceux que nous représentons et en notre propre nom, exprimer le sentiment de regret général avec lequel le pays a appris que les relations officielles de Votre Excellence avec le *Canada* vont bientôt cesser.

Néanmoins, nous aimons à croire que désormais, dans les conseils de l'Empire, toutes les fois que les circonstances vous mettront à même de lui rendre service, le *Canada* trouvera toujours en Votre Excellence un ami constant, bien au fait de ses besoins et de ses aspirations, et animé d'un désir sincère de servir ses intérêts.

Le zèle que Votre Excellence a mis à se renseigner, par l'observation personnelle, sur la nature, les ressources et les besoins de chaque section de la Confédération, a été hautement apprécié par sa population, et nous croyons que le pays doit vous être profondément reconnaissant de vos infatigables efforts pour faire connaître au loin ses ressources avec avantage.

Le vif intérêt personnel que Votre Excellence a pris à tout ce qui peut développer chez nous l'énergie intellectuelle et contribuer à l'avancement des sciences et des arts, vivra longtemps dans notre souvenir et dans notre cœur plein de gratitude. Le succès qui a couronné les efforts de Votre Excellence nous confirme dans la ferme opinion que le complet développement de notre existence nationale n'exclut aucunement les rapports les plus intimes et les plus loyaux avec l'Empire.

La présence de votre illustre compagne en *Canada* semble nous avoir rapprochés davantage de Notre bien-aimée Souveraine, et en disant adieu à Votre Excellence et